



Double discours

Lors de la réunion extraordinaire du 30 mars dédiée aux thématiques de santé, sécurité et conditions de travail, l'avis du CSE était à l'ordre du jour pour plusieurs thèmes.

Sur la mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels), les membres de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ont rédigé une résolution qui ne va pas dans le sens de la Direction en émettant un avis défavorable argumenté !

A l'UNSA, nous n'en sommes toujours pas revenus !

Excepté un élu de la CFDT, tous ont évidemment suivi l'avis de cette résolution. Notre surprise fut de courte durée...



En effet, excepté les élus UNSA, tous les élus, toutes organisations syndicales confondues, ont voté favorablement à la résolution de la CSSCT qui approuve le rapport annuel et les actions menées par la Direction sur la santé, la sécurité et les conditions de travail à la Matmut en 2022 ainsi que le plan de prévention pour 2023.

Tous ces élus vont encore une fois de plus dans le sens de la Direction en réunion tout en communiquant bien différemment dans leurs tracts.

Nous dénonçons ce DOUBLE DISCOURS !

Ce type d'avis ne reflète pas les réalités de terrain en matière de prévention et l'expression de la majorité des salariés qui constatent une dégradation de leurs conditions de travail au quotidien. **C'est dommageable pour nous tous !**

Seule l'UNSA relaye vraiment l'expression de la majorité d'entre vous et assume ses positions en ayant voté défavorablement à cette dernière résolution.

L'UNSA a motivé son avis avec des arguments factuels dont certains ont été relevés par les membres de la CSSCT qui ont pourtant signalé différents points de vigilance. **Cherchez l'erreur !**



Extrait de l'intervention UNSA lors de la réunion CSE du 30 mars 2023 :

« Concernant le rapport annuel, nous constatons un décalage entre les actions menées par la Direction et les réalités de terrain. Le taux d'absentéisme augmente encore pour la partie maladie-accident de travail et aucune analyse des causes n'est réalisée. Les ateliers de travail et les formations ne suffisent pas. Même s'il y a quelques améliorations, certains chantiers ont été reportés. Les risques liés à l'organisation du travail ne sont pas pris en compte. Quasiment pas de prévention primaire pour éviter ou limiter les risques en amont, les actions relèvent essentiellement de la prévention tertiaire.

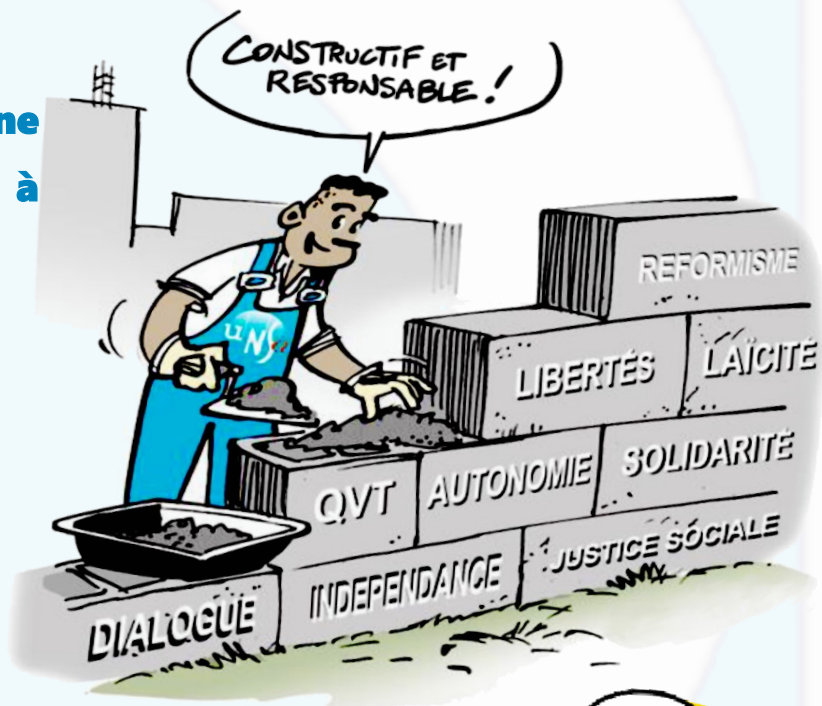
S'agissant du plan de prévention 2023, nous notons de bonnes intentions de la Direction pour mieux associer la CSSCT. La formation sur la prévention des managers et RRH est renforcée. Malgré cela, pour l'UNSA, le compte n'y est pas. Il n'apparaît pas dans ce plan une réelle volonté de faire un diagnostic des causes de l'absentéisme à la Matmut. Toujours aussi peu de prévention primaire dans ce plan. Nous constatons une dégradation des conditions de travail qui est induite par les nouvelles organisations de travail, par des outils qui sont chronophages tels que Smart, par une charge de travail inadaptée aux effectifs présents et parfois par un management inapproprié engendrant une pression sur les salariés et des risques psycho-sociaux. Ces problématiques qui perdurent ne sont toujours pas vraiment prises en compte dans ce plan prévisionnel.

Au vu de ces éléments, l'UNSA émettra un avis défavorable sur la résolution de la CSSCT dont l'avis est favorable. »

L'UNSA est le seul syndicat qui ne tient pas un double discours face à une Direction déloyale.

Vous partagez notre avis ?

Rejoignez-nous !



Nouveau

Rejoignez-nous sur
LinkedIn

Scannez-moi avec
votre téléphone

Cliquez
sur le logo

f
Suivez-nous sur
Facebook!



Unsa-Matmut

tél. 06 09 87 01 97

unsa.matmut@gmail.com

www.unsa-matmut.com

